

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
CHANGEMENT D'USAGE OU AJOUT D'UN USAGE**

ESPACE R SERV    LA MUNICIPALIT 

Matricule : _____ Coût : _____
Num ro de la demande : _____ Num ro de re u : _____

IDENTIFICATION

Nom du requ rant : _____ Propri taire
Adresse postale : _____
N  t l phone (jour) : _____ Autres num ros : _____
Courriel : _____

***** SI LE PROPRI TAIRE N'EST PAS LE SIGNATAIRE DE LA PR SENTE DEMANDE,
UNE LETTRE D'AUTORISATION DU PROPRI TAIRE EST OBLIGATOIRE. *****

INFORMATION G N RALE

Adresse du lieu des travaux : _____ N  de lot (facultatif) : _____
D but des travaux : _____ Fin des travaux : _____
Coût approximatif des travaux : _____ \$
Nom de l'entrepreneur : _____ N  RBQ : _____ Autoconstruction

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Usage :
Actuel : _____ Projet  : _____
Date du d but des activit s : _____ Propri taire Locataire

 tablissement :
Nom : _____ Adresse : _____
T l phone : _____ Superficie : _____
Description (pr cisez l'usage projet ) : _____

Stationnement :
Nombre de cases existantes : _____ Nombre de cases projet es : _____

Est-ce que l'ajout ou le changement d'usage implique des travaux de r novation? Non Oui
Si oui, pr cisez : _____

Renseignements suppl mentaires :

DOCUMENTS EXIG S

- Certificat de localisation de l'arpenteur (original ou copie)
- Plan illustrant l'usage projet  (local et stationnement)
- Bail, si le requ rant n'est pas propri taire

***** L'officier municipal peut exiger, au besoin, tout autre document n cessaire   l'analyse du dossier. *****

D CLARATION

Je, _____, soussign (e), d clare avoir pris connaissance des r glementations municipales relatives   mon projet. En apposant ma signature, je m'engage   respecter les normes municipales  dict es   la r glementation d'urbanisme en la mati re. Si les normes municipales ne sont pas respect es, il y a risque de poursuite judiciaire pour corriger toute situation non conforme.

Signature du requ rant : _____ Date : _____

Note : Cette demande ne fait pas office de permis. Si tout est conforme, le permis suivra.
Une ou des inspections pourront  tre effectu es par l'officier municipal.

